

19e Assemblée générale du samedi 9 juin 1945
aux Brenets.

Si la Commune des Brenets vit paisiblement pour elle, quelque peu détachée de son canton, elle accueille bien ses hôtes : à l'arrivée, tous les administrateurs et les invités font honneur à la sèche au beurre et au bon " Neuchâtel " offerts par la Commune sous l'oeil vigilant de Monsieur ROSSELET, vice-président du Conseil communal.

A 11 h. 05, l'assemblée générale est ouverte à la Salle du Conseil général, sous la présidence de Monsieur Wilhelm JACOT, administrateur à Chézard, qui remplace Monsieur Charles BRAUEN, président, retenu chez lui par la maladie. Nous saluons la présence de Messieurs René TSCHANZ, contrôleur des Communes, Robert VAUTHIER, chef de l'office cantonal de ravitaillement, Etienne RUEDIN, inspecteur des contributions et Me Jean PAYOT, avocat à La Chaux-de-Fonds.

Messieurs Edgar RENAUD et Camille BRANDT, conseillers d'Etat, Paul ROGNON, conseiller communal de Neuchâtel, GUINAND, préfet des Montagnes, se sont excusés.

1.- Appel.- 28 membres sont présents, dont 3 membres honoraires : Messieurs FISCHER des Verrières, Louis MONNIER de Dombresson et Jean VUILLEde Saint-Blaise. Deux membres sont absents pour service militaire, 14 membres sont excusés, et 14 absents sans excuses;

2.- Procès-verbal.-Le procès-verbal de la séance du 10 juin 1944, aux Ponts de Martel est adopté.

3.- Gestion et Comptes.- Le District de Boudry n'ayant pas formé le nouveau Comité conformément à la décision de la dernière assemblée générale, le Comité du Val-de-Ruz a fonctionné par intérim, pour liquider les affaires courantes. L'effectif de la Société est de 58 membres, dont 5 membres libres et 6 membres honoraires, soit 4 membres de plus qu'en 1944.

Monsieur Willy COLIN, caissier, donne connaissance des comptes de l'exercice 1944. Ils bouclent par fr. 107.- d'augmentation d'actif. L'avoir de la Société est de fr. 1798.05.

Les vérificateurs déclarent avoir pointé minutieusement les comptes qui ont été reconnus exacts : ils proposent à l'assemblée de les accepter.

Les rapports de gestion et des comptes sont adoptés à l'unanimité.

4.- Admissions et Démissions.-Messieurs André BUECHE, Dombresson, Pierre MURISSET, Valangin, E. DELACHAUX, Brot-Dessous, Marcel ROULET et Benoît COLIN, Corcelles, sont reçus membres de la Société.

Messieurs Maurice Maire, Valangin et Paul Montandon, La Sagne ont donné leur démission, ainsi que Monsieur Théodore BECKER de Corcelles.

Le Comité propose de nommer Monsieur Th. BECKER membre honoraire de notre Société, malgré une lettre du présumé qui proteste contre cette proposition. Monsieur BECKER est nommé membre d'honneur par acclamation.

5.- Cotisation 1945.- Sur proposition du Comité, la cotisation est maintenue à fr. 6.- pour 1945. (Fr. 3.- pour les membres libres.)

6.- Assemblée 1946.- Monsieur Eugène FAVRE propose Neuchâtel. Monsieur ZOLLER de Neuchâtel déclare qu'il accepte avec plaisir cette proposition. La 20e Assemblée générale aura donc lieu au Chef-lieu.

7.- Nomination du Comité.- Monsieur Pierre Gentil fait part de son étonnement au sujet de l'attitude du District de Boudry qui n'a pas trouvé la possibilité de constituer le nouveau Comité : il demande que l'assemblée désigne un président chargé de constituer dans son district le nouveau Comité. Monsieur WALTHER propose Monsieur BANDERET : ce dernier propose alors Monsieur FAVRE de Cortailod, lequel se désiste en estimant que les jeunes forces doivent aussi présider aux destinées de la Société. Monsieur Banderet est alors nommé président à l'unanimité.

8.- Nomination des vérificateurs de comptes.- Messieurs ZOLLER de Neuchâtel et LUDER de Marin sont nommés vérificateurs, Monsieur Clément GIRARD sera suppléant. Il est proposé de vérifier les comptes si possible avant le jour de l'Assemblée afin de permettre aux vérificateurs de participer également à la collation traditionnelle.

9.- Dans les divers, Monsieur Etienne RUEDIN, inspecteur des contributions commente la nouvelle loi fiscale : ses renseignements ne manquent par d'intéresser tous les participants.

La parole est alors donnée à Me Jean PAYOT, avocat à la Chaux-de-Fonds qui fait un magistral exposé sur " Le secret de fonction". Par des citations juridiques et des exemples pratiques il fait ressortir la complexité et l'importance de cette question et les diverses manières de violer le secret de fonctions : violation intentionnelle et violation par négligence, mensonge, invention, sont autant de points sur lesquels le brillant orateur développe sont sujet qui intéresse vivement ses auditeurs : Monsieur PAYOT et chaleureusement applaudi et remercié.

.....

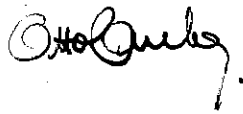
C'est à l'Hôtel Bel-Air qu'est servi le dîner : nous croyons pouvoir affirmer qu'il donna satisfaction aux gourmands comme aux grands mangeurs : on remarqua même que certain invité spécialisé dans les questions alimentaires refusa d'un geste significatif un copieux plat qui lui était offert et où le saucisson voisinait avec le lard et le jambon. Le danger d'une indigestion semblait le préoccuper davantage que les restrictions alimentaires : Tant mieux !

.....

Au cours de l'après midi, la joyeuse bande des administrateurs s'embarqua pour le Saut du Doubs : la bonne humeur régna en maitresse, rires et chansons ne firent pas défaut et c'est bien trop tôt que l'heure du départ arriva. Il fallait s'en aller en disant encore un chaleureux merci aux Autorités de l'accueillante commune des Brenets.

Au nom du Comité

Le Secrétaire :



Le V.-Président :

